COMPTE-RENDU ATELIER LIBERAL DU 4 MARS 2021

Cet atelier se tient en visio du fait du contexte sanitaire.

Présentes : Sandrine Gahery, Catherine Grégoire, Gaelle Hanrard, Sandrine Lehman, Maryannick Mazin.

Dans un premier temps nous abordons des sujets concernant notre association :

* La future Assemblée Générale qui se tiendra en visio
* Une demande adressée à l’association par le Rotary-Club de Mennecy visant à monter un projet d’aide psychologique aux étudiants de l’Université d’Evry

Dans un second temps nous évoquons des sujets en lien avec l’actualité de notre pratique en libéral :

* « grâce » à la pandémie, allons-nous vers une démocratisation de l’aide psychologique ?
* Accès aux psychologues via des ordonnances ?
* Les tout nouveaux « chèques psy » pour permettre aux étudiants un suivi psychologique … au prix du bénévolat des psy ?

Dans un troisième temps nous travaillons à des sujets d’ordre clinique :

* Le point sur le signalement de la petite fille évoquée lors de l’atelier précédent
* La question de l’articulation (problématique ?) entre notre travail de psychologue/psychothérapeute et la justice : à travers le cas d’une toute jeune adolescente évoquant un harcèlement sexuel au collège … puis à travers le cas d’un patient adulte demandant une attestation pour son avocate
* Le cas d’un patient adulte : questionnements autour de son histoire, du secret de famille, de l’inceste

Catherine Grégoire

Pour l’atelier libéral